Accusé de réception en préfecture 971-289710022-20230104-EMP-2023-01-AR Date de télétransmission : 09/01/2023 Date de réception préfecture : 09/01/2023



ARRÊTÉ N° EMP-2023-01 97120230105006

La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guadeloupe,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B, C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1:

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 8 déclarations

Article 2:

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet de la région Guadeloupe

Transmis au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site http://www.emploiterritorial.fr rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à Basse-Terre le 5 janvier 2023

Visé Le : 06_01_2023

Monsieur Jean-Claude THIBAULT

Directeur Général

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

Accusé de réception en préfecture 971-289710022-20230104-EMP-2023-01-AR Date de télétransmission : 09/01/2023 Date de réception préfecture : 09/01/2023

				Date de reception prefecture : 09/01/2023					
Arrete II EMF-2023-01	Direction des Affaires réservées et de la Communication	Pôle des infrastructures et cadre de vie	systèmes d'information et numérique	DGAAC		POLICE MUNICIPALE	Direction des affaires européennes - Service du contrôle interne	DGAT-ISA	DGAOT-DCP
Poste pourve le	13/02/ 2023	06/03/	01/03/ 2023	01/03/		01/03/ 2023	01/03/ 2023	01/03/ 2023	01/03/
Date de transmission	04/01/2023	04/01/2023	04/01/2023	28/12/2022		04/01/2023	03/01/2023	29/12/2022	29/12/2022
Collectivité	Communauté d'Agglomération CAP EXCELLENCE Guadeloupe 97110 Pointe à pitre	Communauté d'agglomération riviera du levant 97190 Le GOSIER	Communauté d'agglomération riviera du levant 97190 Le GOSIER		Commune des Abymes 97139 Abymes	Commune de Sainte-Anne 97180 Sainte-Anne	Conseil Régional de Guadeloupe 97109 BASSE TERRE	Routes de Guadeloupe 97194 Jarry	Routes de Guadeloupe 97194 Jarry
Temps de travail	35h00	35h00	35h00	35h00		35h00	35h00	35h00	35h00
Motif	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	Poste vacant suite à une fin de détachement	Poste créé suite à un nouveau besoin	Poste vacant suite à un détachement (> 6 mois) ou à une intégration directe		Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel
Intitulé du poste	Chef(fe) de service des Affaires Réservées	Directeur Général Adjoint du Pôle Infrastructures et Cadre de Vie	Directeur(trice) des systèmes d'information et numérique	CHARGE DE COOPERATION- Coordonnateur de la Convention Territoriale Globale et PEDT		Policier municipal (h/f)	Chargé(e) des affaires européennes & internationales "lutte anti-fraude suivi des contentieux"	Chargé de Gestion Ouvrages D'Art	Directeur de la Coordination et de la Programmation
Grade	Rédacteur	Directeur gal. adj. des services	Ingénieur Ingénieur principal Ingénieur hors classe Technicien principal de 2ème classe Technicien principal de principal de principal de	Attaché Attaché principal Conseiller socio-éducatif Rédacteur Moniteur- éducateur et intervenant familial		Gardien brigadier	Rédacteur	Technicien Technicien principal de 1ère classe Technicien principal de 2ème classe	Ingénieur Ingénieur principal
N° de déclaration	V971230100901866001 Rédacteur	V971221200892466001	V971221200896425001	V971221200896640001		V971230100900451001	V971230100900368001 Rédacteur	V971221200897697001	V971221200897696001